



10 au 13 juin

Épreuves

Championnats d'Europe

Belgrade
(SRB)

Individuelles : 5 km - 10 km - 25 km Relais : 4 x 1500m mixte

1. Responsables d'équipe



Stéphane LECAT

Directeur Eau Libre



Bertrand BOMPIEYRE

Entraîneur en chef

2. Règles de sélection aux épreuves du 5 km et et du 10 km

2.1 Avoir participé à la finale du 10 km de la coupe du monde World Aquatics à FUNCHAL (POR) le 2 décembre 2023.

2.2 Au regard du **point 2.1**, s'être classé dans les 2 premiers français et être qualifié aux championnats du monde de Doha 2024.

2.3 La 3^{ème} place ouverte à la sélection est réservée aux nageurs répondant aux conditions suivantes :

2.3.1 Etre âgé de 23 ans et moins (né en 2001 et après)

2.3.2 Etre classé à moins d'une minute trente secondes du second français de l'épreuve référencée au **point 2.1**.

2.4 Dans le cas où la sélection serait déclinée par un ou deux nageurs, les places vacantes seront proposées, dans l'ordre du classement de l'épreuve du **point 2.1** aux nageurs répondant aux conditions suivantes :

- Pour les nageurs de 24 ans et plus (nés en 2000 et avant) être classé(s) à moins d'une minute du vainqueur de l'épreuve référencée au **point 2.1**.
- Pour les nageurs de 23 ans et moins (nés en 2001 et après) être classé(s) à moins d'une minute trente secondes du vainqueur de l'épreuve référencée au **point 2.1**.

2.5 Les nageurs pré-sélectionnés devront confirmer leur participation auprès du Directeur de l'Eau Libre avant le 30 janvier.

2.6 L'équipe pourra être complétée à la discrétion du Directeur Technique National.

3. Règles de sélection à l'épreuve du 25 km

3.1 Les nageurs qualifiés aux Jeux Olympiques de Paris ne pourront pas prétendre à une sélection sur cette épreuve.

3.2 S'être classé parmi les 3 premiers d'une épreuve internationale sur 25 km lors des trois dernières saisons (2021 et/ou 2022 et/ou 2023).

3.3 Avoir participé à plusieurs compétitions internationales d'Eau Libre entre septembre 2023 et juin 2024.

3.4 Le Directeur Technique National assisté par le Directeur des Equipes de France et le Directeur de l'Eau Libre procédera à la sélection des nageurs, considérant qu'ils auront la capacité de se classer dans les 5 premiers de cette épreuve.

4. Règles de sélection à l'épreuve de relais :

Tous les nageurs sélectionnés sont **éligibles** au titre du relais 4 x 1500m mixte.

5. Dispositions générales

5.1 Toutes les qualifications sont établies sous réserve qu'une préparation adéquate pour performer sur cette compétition soit effectivement planifiée.

5.2 Les exemptions au processus de qualification ne pourront être accordées que par le Directeur Technique National.